Communiqué de presse
Paris - La Défense, 19 juin 2025

Bien nourrir les plantes
pour mieux nourrir les hommes

Assemblée Générale annuelle du 18 juin 2025

LES ENTREPRISES DE L'UNIFA SE MOBILISENT POUR RENFORCER LA SOUVERAINETÉ ENGRAIS DE LA FRANCE

Réunis ce mercredi 18 juin en Assemblée générale annuelle, les industriels de la nutrition des plantes et de la santé des sols rappellent qu'ils sont les acteurs clés de la souveraineté engrais, et misent sur l'accélération de la démarche de "fertilisation associée", ainsi que sur leurs 16 propositions destinées à leur permettre d'évoluer dans un cadre juridique, économique et innovant favorable.

« La souveraineté engrais de la France est une condition de la souveraineté agricole et donc alimentaire qui a été qualifiée «d'intérêt général majeur de la nation française » par le Président de la République en février 2024. Loin d'être inaccessible, cette souveraineté engrais existe déjà pour une partie des solutions de nutrition des plantes et de santé des sols. Néanmoins, pour progresser, il faut d'une part, déployer la fertilisation associée pour toutes les agricultures et d'autre part, soutenir nos entreprises dans leurs efforts en luttant contre une concurrence déloyale exacerbée, en apportant de la visibilité et en sécurisant l'environnement juridique », souligne **Delphine Guey, Présidente sortante de l'UNIFA.**

Déploiement de la fertilisation associée : un levier significatif du développement d'une souveraineté alimentaire française efficiente, décarbonée et préservatrice de la santé des sols

La fertilisation associée est une approche au cœur des productions agricoles et de la santé des sols. Elle repose sur le principe d'association des différents fertilisants (minéraux, organiques, biostimulants). L'objectif vise à rechercher des synergies permettant d'améliorer les performances agronomiques, économiques et environnementales.

Les entreprises de l'UNIFA ont décidé de placer la fertilisation associée au centre de plusieurs grands enjeux de société : changement climatique, préservation des sols, limitation des pertes en nutriments, contribution à l'amélioration de la résilience économique des exploitations, développement de la souveraineté agricole, et donc de la souveraineté alimentaire.

« La fertilisation doit se réinventer. La fertilisation associée est à la base de cette réinvention », pour **Jacques Fourmanoir, nouveau Président de l'UNIFA.**

Présentée il y a moins de 18 mois, la fertilisation associée est devenue officiellement en juin 2024 une démarche collective. Elle s'appuie sur l'addition des savoir-faire des différents producteurs de matières fertilisantes et de l'ensemble des acteurs de l'innovation de la filière agricole (recherche publique, producteurs de semences, industriels de la santé des plantes, machinisme agricole, instituts techniques, agriculteurs…).

« Pour relever nos défis agricoles, nous devons avant tout nouer un dialogue permanent avec les apporteurs de solutions de l'UNIFA qui doivent intensifier leurs échanges avec les instituts techniques que nous sommes. Chaque projet doit également être évalué à l'aune de son impact économique » pour **Vincent Laudinat, Directeur de ITB (Institut Technique de la Betterave).**

Communiqué de presse
Paris - La Défense, 19 juin 2025

16 propositions de l'UNIFA pour renforcer la souveraineté engrais de la France et pour permettre aux producteurs de s'adapter

La souveraineté engrais de la France est un objectif accessible : en 2024, 33 entreprises en France - de la PME à la multinationale - ont produit l'ensemble des solutions de la fertilisation associée pour un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros avec un effectif de 4 060 emplois directs et générant 12 180 emplois indirects. Le tissu industriel est diversifié, réparti sur l'ensemble du territoire et robuste.

Pour nos producteurs, la souveraineté se mesure par une réalité technologique, industrielle, économique et agronomique[1] :

- **Amendements minéraux basiques** : 90 % des volumes utilisés aujourd'hui en France sont extraits et produits sur le territoire national. Pour demain, une étude de l'INRAE a démontré qu'il faudrait multiplier par 7 l'usage des produits chaulants pour atteindre le pH agroclimatique optimal de 6,8. Les industriels sont mobilisés et déjà prêts à relever ce défi ;
- **Engrais organiques et organo-minéraux élaborés** : sur le marché VAM (vigne, arboriculture, maraîchage, espaces verts), 80 % des besoins sont couverts par les fabricants français. Et aujourd'hui, seulement 50 % de leur capacité de production est utilisée. Autrement dit : nous pouvons doubler la production dès demain à condition de soutenir l'innovation portée par nos producteurs de la fertilisation associée.
- **Biostimulants** : 1 agriculteur français sur 3 les utilise déjà. Ils sont majoritairement produits en France et en Europe. Le potentiel technologique pourrait porter la France à une position de leader mondial à condition d'accélérer le transfert de ces innovations vers le terrain ;
- **Engrais minéraux** : les producteurs situés sur le territoire national fournissent près de 45 % des besoins du marché. Ils peuvent fournir davantage, car les capacités de production disponibles des usines françaises et européennes sont sous-utilisées.

Ce chemin vers la souveraineté engrais de la France se trouve fortement handicapé par une concurrence déloyale exacerbée.

« Comme les marchés des matières premières agricoles, les marchés des engrais sont directement impactés par la réglementation, la géopolitique et les conflits internationaux. Les taxations progressives des engrais en provenance de Russie doivent accélérer le processus de réindustrialisation de l'Europe. Arrêtons d'être naïfs sur les ambitions de nos concurrents, le monde ne nous veut pas que du bien » explique **Arthur Portier, Consultant senior Argus Média.**

À l'occasion de la table ronde, intitulée « *Comment la France et l'Europe peuvent-elles renforcer leur souveraineté en matière de nutrition des plantes ?* », les intervenants ont partagé leurs analyses et réflexions :

« En France, les normes coûtent globalement 22 fois plus qu'en Allemagne. Et 22 fois plus, si on fait un simple calcul mathématique, le PIB français, c'est 3 000 milliards. Si les normes nous coûtent 4% du PIB, elles nous coûtent 120 milliards par an » souligne **Laurent Duplomb, Sénateur Les républicains de la Haute-Loire, Président du Groupe d'études Agriculture, élevage et alimentation.**

[1] Source : UNIFA – Les industriels de la fertilisation associée producteurs en France ou en Europe et intervenants sur le marché français

Communiqué de presse
Paris - La Défense, 19 juin 2025

« J'ai l'avantage d'avoir la double casquette : politique et agriculteur. Alors, je comprends les agriculteurs qui râlent, car ils voient arriver une taxe sur les engrais. Mais si on ne la met pas en place, on risque de mettre à mal notre production d'engrais nationale et européenne et de perdre toute souveraineté sur les engrais. Et donc sur notre agriculture et alimentation. Parce que sans engrais, on ne peut pas produire. Les plantes ont besoin d'azote et d'éléments minéraux, c'est un principe de base. Il convient ensuite de nous interroger sur le prix qu'on est prêt à mettre en tant que consommateurs dans notre alimentation. Et qui n'est pas sans conséquence sur la rémunération de nos agriculteurs. Parler de souveraineté, c'est accepter de rémunérer nos agriculteurs au prix juste. Les normes, les charges, les contraintes environnementales seraient mieux acceptées par les agriculteurs s'ils étaient rémunérés en conséquence. » souligne **Éric Martineau, Député Modem de la Sarthe, producteur de pommes.**

« Si la France veut retrouver sa place dans le top 10 des producteurs, elle doit s'en donner les moyens. Il faut accélérer les recherches et lever les freins à l'innovation. En matière de fertilisation, le transfert de l'innovation doit aller plus vite si nous voulons des résultats tangibles dans les fermes » souligne **Quentin Le Guillous, Secrétaire général des Jeunes Agriculteurs.**

« Nous devons alléger la pression qui pèse sur la production pour nos sites industriels européens et mettre en place des conditions cadres incitatives pour favoriser et décarboner la production d'engrais – qu'ils soient minéraux, azotés ou organiques. En stimulant une utilisation toujours plus raisonnée, on fera évoluer durablement les pratiques de fertilisation : un progrès à la fois pour l'innovation et pour les agriculteurs » explique **Brigitte Misonne, Directrice des marchés agricoles faisant fonction à la Commission européenne.**

Les entreprises de l'UNIFA sont mobilisées, innovent et investissent. A l'UNIFA, nous sommes convaincus que la France a toutes les cartes en main pour devenir le pays pionnier de la fertilisation associée. Il est temps de partager une ambition commune. Nos entreprises ont besoin d'une vision de long terme portée et confirmée par les pouvoirs publics, en France comme en Europe.

Contacts Presse :

UNIFA
Valérie Sené – Directrice Affaires Publiques et Communication
vsene@unifa.fr – 06 13 02 08 89

Thomas Marko & Associés
Camille Rolland
camille.r@tmarkoagency.com – 06 75 84 52 08
Mathieu Massimi
mathieu.m@tmarkoagency.com – 06 12 55 17 07

À propos de l'UNIFA
L'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) représente les industriels de la nutrition des plantes et de la santé des sols. Elle regroupe 33 producteurs de fertilisants et d'amendements minéraux, organo-minéraux et organiques élaborés, organiques et biostimulants. Acteurs de l'amont agricole au service du dynamisme de l'agriculture française, ces entreprises partagent une vision commune de performance agronomique et d'innocuité des produits fertilisants, dans le respect des attentes sociétales actuelles et dans un objectif global de souveraineté alimentaire de la France.